



Paris, le 13 novembre 2018

/ COMMUNIQUE DE PRESSE / COMMUNIQUE DE PRESSE /

Des clips pédagogiques pour expliquer le rôle des communes et de leurs intercommunalités

A la veille de son 101^{ème} Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France, l'AMF a réalisé plusieurs clips pédagogiques, à destination du grand public, afin de présenter l'organisation, les compétences et le fonctionnement de la commune et de l'intercommunalité.

Privilégiant une approche didactique et ludique, ces clips permettent de répondre aux principales questions que les citoyens peuvent se poser : qu'est-ce que la commune ou l'intercommunalité ? Comment fonctionnent-elles ? Quelles sont les responsabilités d'un maire et celles d'un président d'intercommunalité ? Comment la commune ou l'intercommunalité agissent-elles au quotidien au service des habitants ? Quelle est la complémentarité de leurs actions ?

L'AMF a souhaité rappeler que la commune est l'échelon de base de notre organisation territoriale. Quels que soient sa taille et le nombre de ses habitants, la commune organise, directement ou indirectement, un grand nombre de services publics locaux et contribue à améliorer le cadre de vie des habitants. Cependant, pour mieux exercer leurs compétences, mutualiser leurs moyens financiers et humains, élargir l'accès des habitants à des équipements structurants, gagner en efficacité sans perdre en proximité, les communes se rassemblent au sein d'intercommunalités.

Les clips vidéos en téléchargement :

[Télécharger le clip dans son intégralité](#)

[Télécharger la séquence sur le rôle des communes](#)

[Télécharger la séquence sur le rôle du maire et du conseil municipal](#)

[Télécharger la séquence sur le rôle des intercommunalités](#)

[Télécharger la séquence sur la gouvernance des intercommunalités](#)

Retrouvez l'intégralité de la vidéo ainsi que ses séquençages et les versions sous-titrées pour les réseaux sociaux sur [le site de l'AMF](#)

Contacts presse :
Marie-Hélène GALIN
Tél. 01 44 18 13 59
marie-helene.galin@amf.asso.fr

Thomas OBERLE
Tél. 01 44 18 51 91
thomas.oberle@amf.asso.fr